



Demande de concession de télévision

pour un programme privé
assorti d'un mandat de prestation
et donnant droit à une quote-part de la redevance
pour la zone 4

Arc jurassien

Cortailod, le 30 novembre 2007

Table des matières

1. Résumé et vue d'ensemble	Page	3
2. Identité du requérant		
2.1 Indications générales	Page	4
2.2 Organisation et composition	Page	5
2.3 Activité du requérant dans les médias	Page	8
2.4 Participations dans l'entreprise	Page	9
3. Programme		
3.1 Type de programme prévu	Page	10
3.2 Mandat de prestations	Page	13
3.3 Production	Page	15
4. Financement		
Introduction et remarques importantes	Page	18
Remarques complémentaires de l'organe de révision	Page	19
4.1 Fonds propres	Page	21
4.2 Fonds de tiers	Page	21
4.3 Plans	Page	22
4.4 Calcul des rendements	Page	38
4.5 Résumé avec indicateurs	Page	39
5. Information sur les obligations particulières	Page	40
6. Diffusion	Page	41
7. Services additionnels	Page	41
8. Autres remarques et explications	Page	41
9. Liste des annexes et annexes	Page	42

1. Résumé et vue d'ensemble

Canal Alpha a 20 ans d'expérience en matière d'information régionale. Ses programmes contribuent à renforcer un sentiment d'appartenance pour les habitants de la région, tout en favorisant l'expression des différents points de vue, sentiments et expériences.

Canal Alpha a prouvé depuis plusieurs années son attachement à la diversité des opinions et à l'indépendance journalistique. Elle conçoit son rôle de façon constructive, au service d'une région. Canal Alpha a développé avec la population des liens de proximité forts, notamment à travers l'accent mis sur les émissions réalisées à l'extérieur (là où la vie régionale se tisse, plutôt que dans un studio TV coupé du contexte réel) ainsi que par l'accueil des groupes nombreux qui visitent les locaux de la télévision de proximité.

Suite à des années difficiles sur le plan financier, mais aussi des années qui ont marqué une progression significative de l'audience, de la popularité et du chiffre d'affaires publicitaire ainsi qu'une profonde réforme dans la gestion, Canal Alpha propose ainsi logiquement sa candidature pour l'octroi d'une nouvelle concession, qui plus est avec un mandat de prestations dont les objectifs sont déjà ceux que la chaîne a développés au cours de son histoire.

En faisant acte de candidature, Canal Alpha s'engage à respecter les charges et obligations liées à la future concession, de manière entière, loyale et transparente.

Les différents changements intervenus dès 2004 dans le fonctionnement financier et structurel de Canal Alpha ont trouvé dernièrement une issue favorable et permettront dorénavant une parfaite adéquation avec les principes des nouvelles LRTV et ORTV, avec une société complètement assainie.

Forte de son savoir faire, des principes de fonctionnement qu'elle a établis et de son équipe humaine enthousiaste, motivée et qualifiée, Canal Alpha se profile à l'avenir comme acteur médiatique innovant et incontournable et dont la priorité restera toujours la proximité avec sa région et son public.

Pour tous les habitants du canton de Neuchâtel, du Jura, du Jura Bernois, du district de la Neuveville et d'Yverdon, Canal Alpha sera donc «la télévision qui vous regarde».

2. Identité du requérant

2.1 Indications générales concernant le requérant

a. Raison sociale

Canal Alpha Plus SA

Forme commerciale habituellement utilisée (marque) : Canal Alpha

b. Siège

Rue des Rochettes 3
2016 Cortaillod
Suisse

Tél : 032 842 22 56

Fax : 032 842 35 58

www.canalalpha.ch

Annexe 1 : extrait du registre du commerce

c. Représentant devant l'OFCOM

Marcello Del Zio
c/o Canal Alpha
Rochettes 3
2016 Cortaillod
Tél : 032 842 22 56
Nat : 079 260 55 44
mail : marcello@canalalpha.ch

2.2 Organisation et composition

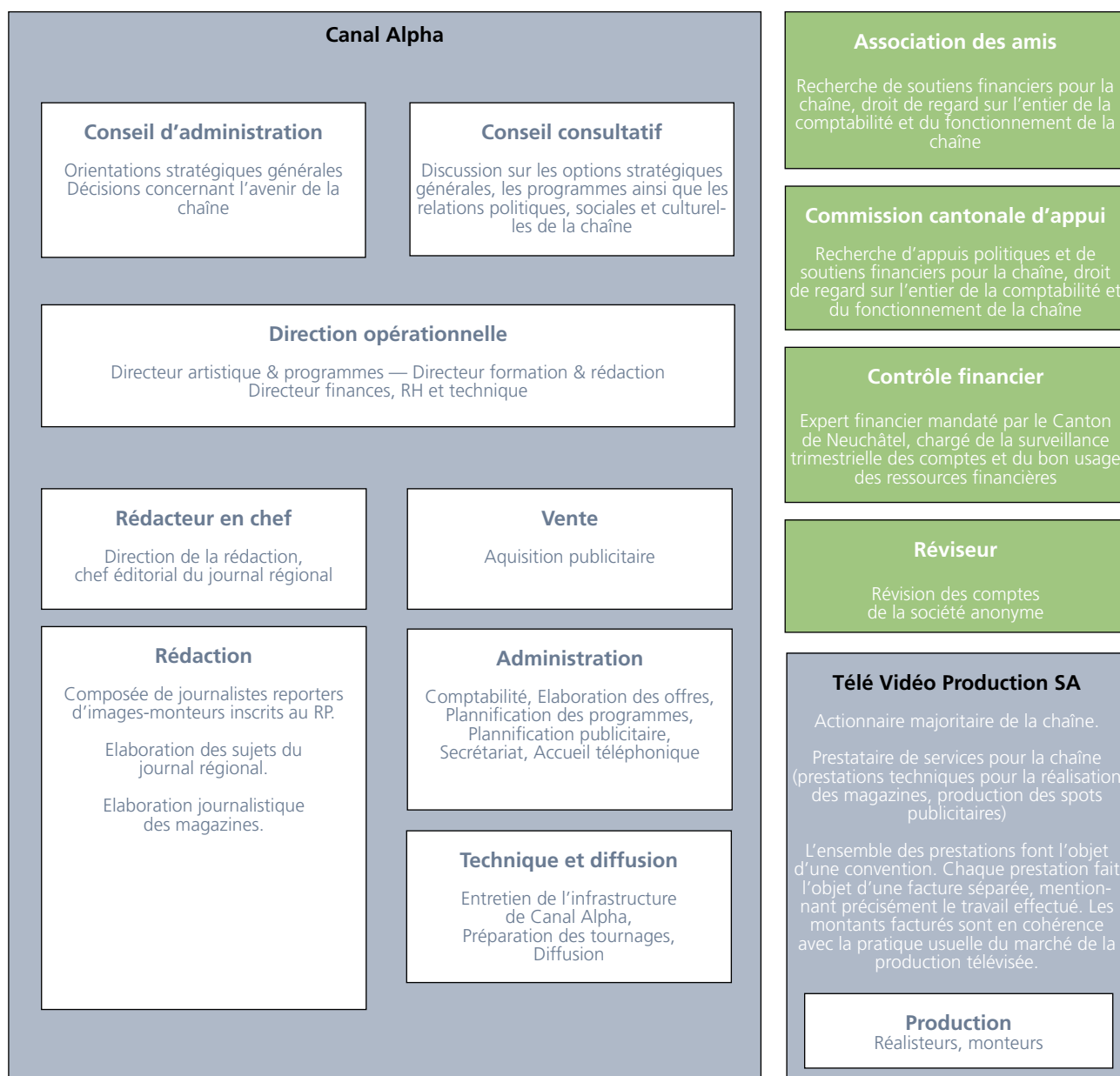
a. Forme juridique

Canal Alpha souhaite garder sa forme juridique actuelle, à savoir la société anonyme.

Annexe 2 : statuts

b. Organisation et structures prévues

La tâche fondamentale de Canal Alpha est de planifier, gérer, concevoir, produire, diffuser, contrôler et archiver l'ensemble de ses programmes télévisuels, y compris publicitaires. L'ensemble de cette tâche est accomplie au sein même de Canal Alpha grâce à son personnel qualifié, ses moyens techniques, son savoir-faire et ses structures. Canal Alpha recourt aussi régulièrement à Télé-Vidéo Production SA pour certaines tâches de production définies strictement. L'organigramme ci-après résume les différents secteurs et la répartition des tâches, ainsi que les organes extérieurs à Canal Alpha.



Annexe 3 : règlement d'exploitation

c. Composition prévue des organes directeurs

Conseil d'administration

Membres avec droit de vote

Joël Pelet, Virettes 23, 2035 Corcelles, de nationalité suisse, président
Marcello Del Zio, Virettes 25, 2035 Corcelles, de nationalité suisse, vice-président
Pierre-André Léchet, Longe Coca 17, 2016 Cortaillod, de nationalité suisse, secrétaire

Membres consultatifs

Pierre Dürrenberger, imp. de Bonneville 5, 2046 Fontaines, de nationalité suisse
conseiller financier, mandaté par le Conseil d'Etat neuchâtelois

Gilles Pavillon, rue de la Gare 1, 2105 Travers, de nationalité suisse
ancien président du Grand Conseil neuchâtelois, directeur de la Fondation L'enfant c'est la vie,
trésorier de l'Association des Amis de Canal Alpha

André Vuillemez, rue de Bourgogne 18, 2000 Neuchâtel, de nationalité suisse
directeur du télé-réseau Vidéo 2000 SA

Direction opérationnelle

Joël Pelet, directeur artistique et programmes

Pierre-André Léchet, directeur formation et rédaction

Marcello Del Zio, directeur finances, RH et technique

Conseil consultatif

François Jeanneret, président, ch. Chair d'Ane 10, 2072 St-Blaise,
de nationalité suisse, ancien Conseiller d'Etat neuchâtelois, ancien Conseiller national,
ancien avocat

Lise Berthet, rue de la Montagne 15a, 2300 La Chaux-de-Fonds,
de nationalité suisse, députée au Grand Conseil neuchâtelois, ancienne Conseillère communale

Pierre Dubois, ch. de la Caille 52, 2000 Neuchâtel,
de nationalité suisse, ancien Conseiller d'Etat neuchâtelois, ancien professeur

Association des amis de Canal Alpha

Michèle Berger-Wildhaber, présidente, rue de la Dîme 80, 2000 Neuchâtel,
de nationalité suisse, ancienne Conseillère aux Etats,
présidente du Conseil de l'Université de Neuchâtel, pharmacienne

Pierre de Montmollin, vice président, rue de la Pacotte 15, 2012 Auvernier,
de nationalité suisse, Conseiller communal, vigneron

Gilles Pavillon, trésorier, rue de la Gare 1, 2105 Travers,
de nationalité suisse, ancien président du Grand Conseil neuchâtelois,
directeur de la Fondation L'enfant c'est la vie

Didier Berberat, Les Foyards 63, 2300 La Chaux-de-Fonds,
de nationalité suisse, Conseiller national, Conseiller communal, avocat

Commission cantonale d'appui à Canal Alpha

Pierre Dubois, président, ch. de la Caille 52, 2000 Neuchâtel,
de nationalité suisse, ancien Conseiller d'Etat neuchâtelois, ancien professeur

Didier Berberat, Les Foyards 63, 2300 La Chaux-de-Fonds,
de nationalité suisse, Conseiller national, Conseiller communal, avocat

Lise Berthet, rue de la Montagne 15a, 2300 La Chaux-de-Fonds,
de nationalité suisse, députée au Grand Conseil neuchâtelois, ancienne Conseillère communale

Didier Burkhalter, rue Matile 93, 2000 Neuchâtel,
de nationalité suisse, Conseiller aux Etats, économiste

Pierre Dürrenberger, imp. de Bonneville 5, 2046 Fontaines, de nationalité suisse
conseiller financier, mandaté par le Conseil d'Etat neuchâtelois

François Jeanneret, ch. Chair d'Ane 10, 2072 St-Blaise,
de nationalité suisse, ancien Conseiller d'Etat neuchâtelois, ancien Conseiller national,
ancien avocat

Gilles Pavillon, rue de la Gare 1, 2105 Travers,
de nationalité suisse, ancien président du Grand Conseil neuchâtelois,
directeur de la Fondation L'enfant c'est la vie

Contrôle financier

Pierre Dürrenberger, imp. de Bonneville 5, 2046 Fontaines, de nationalité suisse
conseiller financier, mandaté par le Conseil d'Etat neuchâtelois

Réviseur

Brunner & Associés SA, Route des Falaises 7, 2000 Neuchâtel

d. Composition du capital

Les actionnaires de Canal Alpha sont nombreux, la liste exhaustive est disponible à l'annexe 4, registre des actionnaires. Chaque actionnaire dispose d'un droit de vote correspondant au pourcentage du capital détenu. Aucun engagement pris par de futurs actionnaires n'est à signaler, ni de bulletins de souscription.

[Annexe 4 : registre des actionnaires](#)

e. Rapport de gestion et comptes 2006

Le rapport de gestion pour l'exercice 2006 du Conseil d'administration est disponible à l'[annexe 5](#).

Les comptes révisés avec rapport de révision pour l'année 2006 sont disponibles à l'[annexe 6](#).

2.3 Activité dans le domaine des médias

a. Activités exercées ou prévue

Canal Alpha exerce son activité de télévision régionale depuis plus de 20 ans, dans le canton de Neuchâtel. C'est la seule activité exercée actuellement par Canal Alpha.

Les activités prévues se limiteront à la région définie par la zone concernée dans la présente demande de concession. Canal Alpha souhaite développer la qualité et la quantité de son programme de service public dans le cadre d'une activité télévisuelle.

Il est projeté en plus d'étendre la diffusion de ses productions audiovisuelles par le moyen d'internet, grâce à une plateforme d'information qui sera conjointement développée avec la Société Neuchâteloise de Presse, détentrice des quotidiens l'Impartial et l'Express.

Ce projet étant en cours d'élaboration, les plans financiers présentés dans ce dossier n'en tiennent pas compte. Cependant, le projet sera développé en gardant comme ligne directrice les principes de la LRTV. Ainsi les incidences concrètes se limiteront à la vente par Canal Alpha de droits de licences pour l'exploitation du matériel audiovisuel sur la plateforme en question.

Aucune activité à l'étranger n'est exercée ou prévue par Canal Alpha.

b. Participation à des entreprises tierces

Canal Alpha ne possède aucune participation dans des entreprises tierces.

c. Collaboration avec des entreprises tierces

Canal Alpha collabore avec plusieurs entreprises dans le domaine de la production et des médias.

La collaboration la plus importante a lieu avec TVP SA qui lui fournit des prestations techniques, comme déjà expliqué au point 2.2. Cette collaboration est concernée par l'Art.5 al.4 de l'Ordonnance du DETEC sur la radio et la télévision du 5 octobre 2007. C'est pourquoi l'[annexe 7](#) contient le document qui réglera les prestations fournies par TVP SA.

Canal Alpha collabore aussi avec les téléreseaux concernés par son territoire de diffusion, notamment au travers de prestations publicitaires, ainsi qu'au travers de soutiens financiers qui lui sont accordés.

Pour l'acquisition de publicité nationale ou à l'échelle de la région linguistique (c'est-à-dire la publicité qui est conjointement diffusée par les télévisions régionales romandes), Canal Alpha travaille avec le Groupement des Télévisions Régionales Romandes grâce au pool Télé Romandie Combi qui acquiert cette publicité par le bied de Publisuisse.

Canal Alpha commercialise également de manière sporadique des produits publicitaires «cross-média» avec la Société Neuchâteloise de Presse (l'Impartial et l'Express) : campagnes publicitaires comprenant des spots TV ou du parrainage TV et des prestations dans la presse simultanément.

2.4 Indications sur les participations individuelles

a. Personnes physiques détenant au moins 5% du capital

Les personnes physiques détentrices d'au moins 5% du capital de Canal Alpha Plus SA sont les suivantes :

M. Jean-Luc Bertrand, de nationalité française, domicilié à Paris, n'exercant pas d'activité dans les médias, dispose de 8.7% du capital.

M. Fabien Wolfrath, domicilié à St-Blaise, directeur de la Société Neuchâteloise de Presse (éditrice de l'Impartial et l'Express), dispose de 5.5% du capital.

b. Personnes morales détenant au moins 5% du capital

L'unique personne morale détentrice d'au moins 5% du capital de Canal Alpha Plus SA est :

Télé Vidéo Production SA, Rochettes 3, 2016 Cortaillod

Composition du Conseil d'Administration et de la direction :

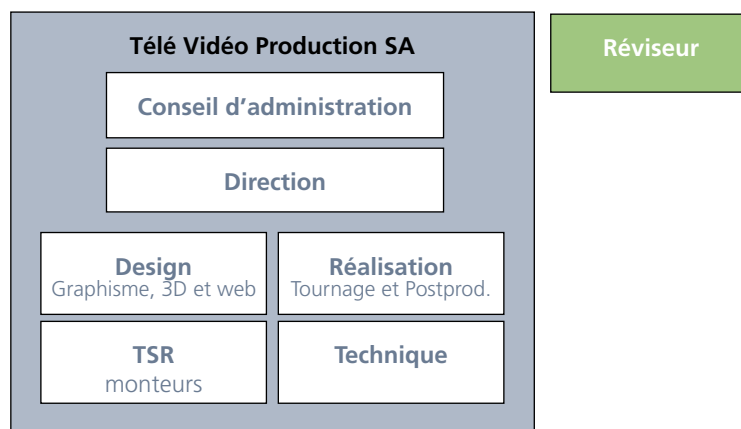
Pierre-André Léchat, Longe Coca 17, 2016 Cortaillod, de nationalité suisse, président, directeur
Joël Pelet, Virettes 23, 2035 Corcelles, de nationalité suisse, directeur
Marcello Del Zio, Virettes 25, 2035 Corcelles, de nationalité suisse, directeur

Composition du capital de la société : disponible à l'[annexe 8](#)

Télé Vidéo Production SA est active dans la production de matériel audiovisuel et multimédia. Elle dispose de 3 secteurs fondamentaux : la production de films et de matériel multimédia pour des clients privés, la prestation de services techniques pour la télévision (TSR Neuchâtel-région et Canal Alpha) et l'exploitation d'un catalogue de programmes audiovisuels.

L'extrait du registre du commerce est disponible à l'[annexe 9](#)

Organigramme de Télé Vidéo Production SA :



c. Personnes morales assurant des prêts d'au moins 1/4 du capital

Néant

3. Programme

3.1 Type de programme prévu

a. Durée, contenu et structure

Le programme prévu par Canal Alpha pour la nouvelle concession est essentiellement basé sur le concept actuel en ce qui concerne son style général, sa structure et les thèmes couverts. Cependant, Canal Alpha compte développer de manière très significative la qualité ainsi que la quantité des programmes produits, tout en ajoutant de nouveaux concepts, comme la couverture d'événements en direct.

Thèmes

L'objectif est de couvrir de la manière la plus large possible l'ensemble de la vie de la région de la zone 4 «Arc jurassien». Les thèmes fondamentaux suivants font partie de la colonne vertébrale de la programmation de Canal Alpha :

Politique, économie, culture, société (environnement, spiritualité, vie associative, etc...), sport.

Public cible

Canal Alpha développe un programme tout public dans son intégralité.

Concept de structure

La structure du programme sera composée d'émissions d'actualité, d'émissions courtes et de magazines formant chaque jour la production quotidienne. Ce contenu aura une durée de 30 ou de 60 minutes en fonction du jour de la semaine et du type d'émissions proposées. Dans une première phase, il est prévu de produire du programme neuf du lundi au vendredi, ainsi que le dimanche.

Le programme produit chaque jour constitue ainsi une «boucle» qui est diffusée la première fois à 19h00. Ensuite cette boucle est rediffusée jusqu'au lendemain matin. Il est ensuite prévu de diffuser les contenus produits au cours de la semaine jusqu'au soir, moment où la boucle produite le jour même prend le relais à 19h00. La diffusion est donc continue, 24 heures sur 24. A certaines heures de la journée, il est prévu que le programme rediffusé soit réduit (grandeur de l'image) pour laisser la place à des informations infographiques sur le bas et le côté de l'écran (météo du jour, dépêches régionales, etc...).

Pour répondre à la dimension du marché publicitaire, il est prévu d'effectuer un décrochage régional pour environ les 2/3 de la publicité diffusée. Certains blocs publicitaires ne seront diffusés que dans le Jura et le Jura bernois, alors que d'autres ne seront diffusés que dans le canton de Neuchâtel, le district de la Neuveville et celui d'Yverdon, ces blocs devront donc être de durée équivalente. Le tiers restant sera diffusé sur l'ensemble de la région.

Types d'émissions

Hormis les écrans publicitaires, il existera 4 types essentiels d'émissions :

1. Le journal régional

Basé sur le journal actuel, il aura une durée variant entre 14 et 18 minutes, et sera produit chaque jour sauf le samedi. Il est prévu que les dernières minutes du journal soient décrochées régionalement, c'est-à-dire que les dernières informations mineures ne concernant qu'une ou l'autre région seront diffusées sélectivement, selon le graphique suivant :



journal régional

Tronc commun actualités concernant toute la région	Jura et Jura bernois actualités locales
	Neuchâtel actualités locales

Pour le téléspectateur, il n'y aura donc qu'un journal, différent en fonction de la zone dans laquelle il le regarde. Lorsqu'il est parlé d'actualité concernant toute la région, des thèmes seront bien sûr plus liés à un canton qu'un autre. Cependant l'importance du thème fera foi. D'autre part, Canal Alpha se fixe comme objectif d'être un acteur prépondérant dans les liens qui se tisseront entre les différentes régions et cantons couverts par la zone 4 «Arc jurassien». Le journal régional sera exclusivement produit par la rédaction de Canal Alpha.

2. Les programmes courts

Divers programmes courts auront une durée de 2 à 6 minutes, en voici quelques exemples :



météo régionale



baby agenda
les naissances de la
semaine



clind 'oeil
actu sans
commentaires



l'idée du chef
recettes de cuisine
avec un chef de la
région



bien chez soi
informations sur
l'immobilier et les
locations



l'oeil de canal
les paysages de la
région

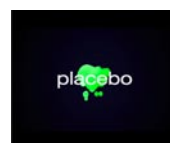
Ces programmes développeront des thèmes variés, d'actualité, de société ou de loisirs de manière concise et dynamique.

3. Les magazines

Ce sont des programmes plus longs, de 20 minutes, centrés sur une thématique particulière, par exemple (liste non exhaustive) :



Le canal sportif qui présente l'actualité sportive de la région ainsi que des reportages plus approfondis sur des clubs ou des sports particuliers.



Placebo, magazine de santé, avec les interviews et les conseils des spécialistes de la région.



Eco.décode, magazine économique permettant de découvrir de nombreux aspects du tissu économique régional.



Comme chez vous, à la rencontre d'un personnage de la région.



Ma foi c'est comme ça, magazine sur l'actualité spirituelle.



Antipasto, interview d'une personnalité en lien avec la région, en regard de l'actualité de la semaine.

4. Les débats et les émissions spéciales

A l'occasion des votations, des élections ou d'autres événements importants, des débats d'environ 35 minutes ou plus seront produits. D'autre part, Canal Alpha prévoit de produire des émissions spéciales lors d'événements sportifs d'importance ou d'autres manifestations de grande échelle.



Exemple type d'une boucle de 60 minutes

	Heure	Durée	
journal	19h00'00	00:18:00	y.c. 2 minutes de décrochage régional
pub bloc 1	19h18'00	00:02:40	
météo	19h20'40	00:01:30	
clin d'oeil	19h22'10	00:02:00	
bande annonce	19h24'10	00:00:30	
pub bloc 2	19h24'40	00:02:10	
bande annonce	19h26'50	00:00:30	
baby agenda	19h27'20	00:02:30	
l'heure	19h29'50	00:00:10	
placebo	19h30'00	00:20:00	
pub bloc 3	19h50'00	00:02:40	décrochage régional
meteo	19h52'40	00:01:30	
bande annonce	19h54'10	00:00:30	
pub bloc 4	19h54'50	00:02:10	décrochage régional
baby agenda	19h57'00	00:02:30	
bande annonce	19h59'30	00:00:20	
l'heure	19h59'50	00:00:10	
Total publicité	00:09:40	00:09:00 sans les jingles (40 secondes)	

b. Part des émissions liée directement à la zone de diffusion

Depuis plusieurs années, Canal Alpha a fait le choix de diffuser uniquement des émissions dont le contenu est relié de près à la zone de diffusion couverte. Il arrive que certains événements populaires comme des festivals fassent l'objet d'une diffusion sur Canal Alpha. Ces cas sont rares : environ 1 à 2 fois par année. Ils ont représenté jusqu'à aujourd'hui moins de 2% du programme.

Dans le cadre de la nouvelle concession, Canal Alpha prévoit de ne pas diffuser plus de 1% de programmes dont le contenu n'est pas directement lié à la zone de diffusion.

La part des émissions liée directement à la zone de diffusion sera donc comprise entre 99 et 100% de la durée globale des émissions.

3.2 Mandat de prestations

Canal Alpha entend accorder une entière priorité à l'obligation de remplir le mandat de prestations.

Pour cela, elle se base sur les structures déjà en place depuis plusieurs années, ainsi que sur de nouvelles règles qui sont détaillées ci-après.

INPUTS

Système de gestion de qualité

Canal Alpha a élaboré un système de gestion de la qualité complet, au niveau de la confection des programmes, mais aussi dans les autres secteurs de la chaîne.

Ce système se base premièrement sur le règlement d'exploitation ([annexe 3](#)), qui décrit la colonne vertébrale de la gestion de la qualité, à savoir les documents suivants :

- a. la charte rédactionnelle ([annexe 10](#))
- b. les principes directeurs pour l'accomplissement du mandat de prestations ([annexe 11](#))
- c. le plan de formation du personnel du programme ([annexe 12](#))
- d. la charte graphique
- e. la procédure de diffusion
- f. les principes des secteurs administratif et commercial
- g. le règlement interne

Tous les collaborateurs sont informés et disposent des documents ci-dessus. Des procédures et des mesures sont en outre prévues pour atteindre une qualité optimale, notamment dans le document des principes directeurs.

Conditions de travail

Le règlement d'exploitation détaille les conditions de travail des collaborateurs de Canal Alpha. Le respect du droit du travail est bien sûr assuré, ainsi que les conditions en vigueur dans la branche (voir [annexe 3](#)).

Le nombre de collaborateurs est suffisant pour la tâche à accomplir. De surcroît, le plan de formation indique que seuls 2 stagiaires RP peuvent être engagés simultanément dans la rédaction, afin de leur accorder un support suffisant par leurs collègues RP (ratio : 4.5 journalistes RP pour un stagiaire).

Le règlement d'exploitation indique aussi que chaque membre du personnel bénéficie d'un suivi individuel au moins une fois par an, avec fixation d'objectifs et évaluation salariale.

Formation

La formation continue et initiale du personnel du programme constitue une priorité pour Canal Alpha, comme le démontre le document : plan de formation du personnel du programme ([annexe 12](#)).

Les plans financiers qui suivent indiquent aussi les montants alloués chaque année à la formation. A savoir : CHF 18'000.- en 2008 / CHF 50'000.- en 2009 / CHF 50'000.- en 2010 / CHF 50'000.- en 2011 et CHF 50'000.- en 2012.

OUTPUT

Diffusion aux heures de grande écoute

Canal Alpha diffuse et diffusera aux heures de grande écoute son programme quotidien, comme le démontre le concept de programme du point 3.1. Le programme produit le jour même sera diffusé à partir de 19h00, alors que tous les programmes de la semaine en cours sont diffusés 24 heures sur 24.

Exigences sur le contenu

La grille des programmes prévue (point 3.1), ainsi que les principes directeurs ([annexe 11](#)) et la charte rédactionnelle ([annexe 10](#)) démontrent que les points suivants sont et seront respectés :

- a. Porter en premier lieu sur les événements locaux et régionaux dans les domaines de la politique, de l'économie, de la culture, de la société et du sport (annexe 11, principes généraux, paragraphe 4)
- b. Informations variées (annexe 11, objectif)
- c. Informations reflétant des opinions et intérêts différents (annexe 11, objectif)
- d. Donner la parole à un grand nombre de groupes et de personnes (annexe 10 et 11)
- e. Informations reflétant la diversité des événements qui se déroulent dans la zone de desserte (annexe 10 et 11)
- f. Diffusion au-delà des heures de grande écoute

Moyens mis en oeuvre

Canal Alpha souhaite ouvrir une antenne régionale à Délémont pour pouvoir couvrir l'actualité du Jura et du Jura bernois de manière efficace.

En outre, les informations contenues dans le point 3.3 indiquent quels moyens humains sont actuellement à la disposition de Canal Alpha, et quels moyens futurs seront mis en oeuvre.

3.3 Production

a. Nombre, taille et emplacement des studios

Canal Alpha dispose actuellement d'un seul studio à Cortaillod, rue des Rochettes 3, dont la surface utile totale est d'environ 700m². Ces locaux comprennent des bureaux administratifs, une réception, des salles de conférences, une salle de projection, une rédaction, des locaux techniques, et un studio de télévision.

Dès l'extension à la nouvelle zone de concession, Canal Alpha prévoit d'ouvrir un studio à Delémont pour y accueillir une rédaction, une petite structure administrative et un plateau de tournage, sur une surface d'environ 150m².

b. Nombre d'emplois prévus

Canal Alpha compte renforcer son équipe particulièrement dans le domaine de la rédaction, avec la création de 3 à 4 nouveaux postes, ainsi que dans le domaine de la vente, avec la création de 1 à 2 nouveaux postes, dans l'administration avec 1 nouveau poste et enfin dans la diffusion avec 1 nouveau poste. Ce renforcement du personnel est prévu progressivement dans les 5 années à venir, et pourra faire l'objet d'adaptations en fonction des expériences réalisées. Ce plan prévoit de passer de 17 personnes actuellement à 25 emplois (y compris la direction qui n'est pas illustrée ci-dessous). Voici la composition de l'équipe telle qu'elle est prévue :

Rédaction de Cortaillod

Rédacteur en chef



Giovanni SAMMALI (20.10.1965)
Journaliste RP
Engagé à Canal Alpha depuis : **01.06.2007**
Parcours professionnel :
1997-2007 : Journaliste au Matin
1991-1997 : Journaliste à la Tribune de Genève



Roland FEITKNECHT (05.09.1945)
Journaliste RP / Rubrique : Politique / Comme Chez vous
Engagé à Canal Alpha depuis : **01.04.2001**
Parcours professionnel :
1997-2001 : Journaliste TV free-lance
1991-2001 : Directeur d'un foyer d'étudiant
1976-1991 : Réalisateur à Tahiti pour la télévision française, FR3 et RFO



Lionel BOURQUI (11.12.1975)
Journaliste RP / Rubrique : Culture - Environnement - Histoire - Urbanisme
Engagé à Canal Alpha depuis : **01.08.2001**
Parcours professionnel :
1999-2001 : Journaliste à Télébielingue et Canal 3



Aline URFER (13.8.1976)
Journaliste RP / Rubrique : Economie - Tourisme
Engagée à Canal Alpha depuis : **27.5.2002**
Parcours professionnel :
1997-2002 : Etude dans l'audio-visuel à l'étranger (USA, Canada, FR)



Thierry SIEGFRIED (02.08.1981)
Journaliste RP / Rubrique : Sports - Loisirs
Engagé à Canal Alpha depuis : **15.10.2005 (2003)**
Parcours professionnel :
2003-2005 : Stagiaire à Canal Alpha, cours CRFJ
avant 2003 : Etudiant à l'Université de Neuchâtel



Andrea SCHMID (20.04.1983)
Journaliste RP / Rubrique : Santé - Société - People - Consommation
Engagée à Canal Alpha depuis : **08.06.2007 (2005)**
Parcours avant Canal Alpha :
2005-2007 : Journaliste stagiaire à Canal Alpha, cours CRFJ

Stagiaires RP, formation financée



Caroline BEURET
Début du stage CRFJ : 15.01.2007
Fin du stage CRFJ : 06.06.2008



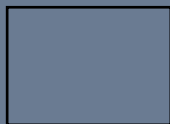
Thierry GRÜNIG
Début du stage CRFJ : 14.01.2008
Fin du stage CRFJ : 12.06.2009

Rédaction de Delémont

Responsable de la rédaction



Poste à pourvoir
Journaliste RP, responsable régional

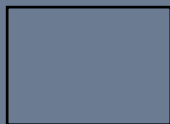


Poste à pourvoir
Journaliste RP



Poste à pourvoir
Journaliste RP

Technique

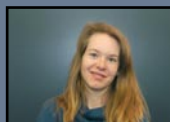


Poste à pourvoir
Responsable de diffusion
Réalisateur et technicien confirmé



Stéphane Jeanneret (07.04.1974)
Infographiste et technicien
Engagé à Canal Alpha depuis : **01.01.2001**

Administration



Valérie Muriset (18.02.1979)
Chargée de production
Engagée à Canal Alpha depuis : 01.08.2002



Clyvie Robert (09.04.1984)
Comptable
Engagée à Canal Alpha depuis : 29.08.2005



Samantha Manzoni (13.09.1978)
Ressources humaines
Engagée à Canal Alpha depuis : 01.07.2001



Poste à pourvoir
Secrétaire-réceptionniste



Marta Dominguez (28.02.1987)
Secrétaire-réceptionniste
Engagée à Canal Alpha depuis : 13.08.2007

Acquisition de publicité



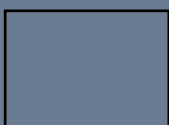
Jean-Pierre Stamm (11.03.1962)
Responsable des ventes
Engagé à Canal Alpha depuis : 01.09.2002



Jean-René Feuz (02.01.1962)
Responsable des ventes
Engagé à Canal Alpha depuis : 28.11.2005



Poste à pourvoir
courtier confirmé



Poste à pourvoir
courtier confirmé

c. Collaboration avec d'autres diffuseurs

Il n'est pas prévu de collaborations régulières avec d'autres diffuseurs pour l'échange de programme pour l'instant. Toutefois, à des occasions particulières, il arrivera que Canal Alpha diffuse l'un ou l'autre programme s'il fait directement référence à la région couverte (comme par exemple le Téléthon). D'autres programmes pourront ponctuellement être diffusés à de rares occasions, mais aucun accord n'est pour l'instant déterminé.

4. Financement

Introduction et remarques importantes

Le contrôle permanent des comptes de Canal Alpha par l'expert mandaté par le Canton de Neuchâtel nécessite un bouclage des comptes trimestriel. Les plans présentés ci-après sont donc basés sur des chiffres fiables pour l'année 2007 en cours (dernier bouclage au 30 septembre). Par souci de clarté, l'exercice 2006 est aussi présenté dans certains plans.

Restructuration financière et comptable

Suite au contrôle par l'OFCOM en 2004 de Canal Alpha, la chaîne a complètement restructuré son fonctionnement financier. Depuis l'exercice comptable 2005, le personnel concerné par l'activité de la chaîne a été réembauché par Canal Alpha et certains actifs nécessaires à la production ont été transférés, permettant l'établissement d'un inventaire précis des moyens de production.

Les aides financières (Canton, Communes, Associations d'intérêt public, partenaires privés) nécessaires à la continuation de Canal Alpha ont exigé la mise en place d'une surveillance stricte de l'ensemble de la gestion financière de Canal Alpha.

Un expert mandaté par le Canton de Neuchâtel produit ainsi chaque trimestre un rapport précis faisant état de la situation de la chaîne et de l'utilisation des moyens à sa disposition.

D'autre part, l'Association des amis de Canal Alpha, ainsi que la Commission d'appui à Canal Alpha et le Conseil consultatif ont un droit de regard complet sur la gestion de Canal Alpha.

L'ensemble de ces acteurs ont salué la tenue rigoureuse de la société depuis cette restructuration, qui coïncide en outre avec un développement important du chiffre d'affaires publicitaire (presque exclusivement sur le marché local), ainsi qu'une évolution sensible de l'audience et de la popularité de la chaîne.

Dès lors, TVP SA, même si elle est l'actionnaire majoritaire de Canal Alpha, ne joue pour elle qu'un rôle de prestataire de services. Ainsi certaines productions, comme la réalisation des spots publicitaires ou la partie technique de la création de certains magazines sont confiées à TVP SA. Chaque prestation fait l'objet d'une facture séparée et précise, et il n'existe ainsi plus aucun forfait ou ristourne entre les sociétés. Un bail règle de même l'utilisation des bâtiments en possession de TVP SA et loués à Canal Alpha.

Gestion comptable

Canal Alpha prévoit l'adoption d'un système de comptabilité analytique dès l'octroi de la nouvelle concession. D'autre part, Canal Alpha dispose déjà des outils nécessaires à la présentation des rapports de diffusion publicitaire en relation avec la facturation et la comptabilité.

Le plan comptable adopté au début 2006 est en outre très proche du nouveau plan comptable publié par l'OFCOM et sera ainsi adapté au début 2008 pour le nouvel exercice.

Proportion de la quote part par rapport aux charges

La zone 4 «Arc jurassien» permet de considérer que la quote-part s'élève au maximum à 70% des charges effectives pour les programmes. Cependant, les objectifs fixés par le Conseil d'Administration prévoient, si possible, de rester au plus près de 50%, comme le démontrent les plans suivants, avec une exception pour le second semestre 2008, où ce taux atteint 65% (53% en 2009, 50% en 2010, 48% en 2011 et 47% en 2012).

Elaboration des plans

L'ensemble des plans a été produit sous la surveillance de l'organe de révision de Canal Alpha, Brunner & Associés SA à Neuchâtel.

BRUNNER & ASSOCIES SA
SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE**Quote part de la redevance 2003**

L'OFCOM a effectué une révision des comptes annuels 2003 de Canal Alpha Plus SA durant l'été 2004.

Dans son rapport de révision, l'OFCOM constata principalement l'absence d'inventaire précis des valeurs immobilières, un manque de transparence et une surévaluation dans les forfaits facturés par la société Télé Vidéo Production SA à Canal Alpha Plus SA.

Par ces motifs, l'OFCOM a décidé de réclamer à Canal Alpha Plus SA l'excédent de la quote-part du produit de la redevance perçu pour l'année 2003, soit CHF 300'000.-. Il a été prévu de rembourser CHF 130'000.- à la fin de l'année 2007 (non distribution du solde de la redevance 2006) et le solde en 2008.

Nous précisons que, suite à la révision de l'OFCOM, les charges d'exploitation ont été réparties de façon stricte et précise entre les deux sociétés et que chaque prestation effectuée est facturée de manière séparée et distincte afin de respecter les critères et demandes de l'OFCOM.

Réclamation AFC

Un contrôle TVA a été effectué par l'Administration fédérale des contributions AFC en juillet 2003 sur les comptes annuels de la société du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2002. Un montant de CHF 270'576.- est réclamé à Canal Alpha Plus SA.

Ce montant est provisionné dans les comptes annuels au passif du bilan et une provision pour les éventuels intérêts de retard est faite chaque année, ce qui amène la provision dans les comptes clos au 31 décembre 2006 à CHF 355'000.-. Pour information, un montant de CHF 182'640.- est également réclamé à TVP Télé Vidéo Production SA.

Une réclamation a été déposée auprès du service juridique de la TVA.

En date du 24 octobre 2007, soit après presque 3 ans d'attente, l'Administration Fédérale des Contributions a enfin statué sur la réclamation en admettant favorablement le bien-fondé de celle-ci. La TVA réclame pour solde de tout compte à la société Canal Alpha Plus SA de payer un

TVA n° 270 698
info@brunnerfidu.ch
www.brunnerfidu.ch

Neuchâtel (2001) = Route des Falaises 7 = Tél. +41 32 722 33 33 = Fax +41 32 722 33 44
La Chaux-de-Fonds (2306) = Rue du Nord 185a = Tél. +41 32 722 33 83 = Fax +41 32 722 33 93
Genève (1201) = Rue du Mont-Blanc 7 = Tél. +41 22 906 77 66 = Fax +41 22 906 77 63

EXN Fiduciaires Associées de Romandie

SQS Certifié ISO 9001: 2000 pour l'audit, la fiscalité et la comptabilité

Membre de la Chambre CFB Fiduciaire

Membre de JPA International



montant de CHF 63'097.23 et à la société Télé Vidéo Production SA CHF 0.-. Ce montant correspond à des reprises provenant d'erreurs de comptabilisation et d'imputation durant les années 1998 à 2002.

Un courrier a été adressé à la TVA en précisant que ce montant serait versé avant la fin de l'année 2007 et, qu'en contrepartie, l'office ne réclamait pas le paiement des intérêts de retard. Aucune nouvelle ne nous a été communiquée au jour de l'établissement de la planification financière.

Plan comptable

L'établissement de la planification financière a été établi en respectant les critères demandés pour la demande des concessions et en respectant le plan comptable OFCOM. Tous les comptes dont il ne devrait pas y avoir de mouvements n'ont pas été indiqués dans la planification financière.

Fonds propres

Nous certifions par la présente que les fonds propres indiqués dans les tableaux de la planification financière correspondent à ce que nous avons pu observer dans la comptabilité de Canal Alpha au moment de l'élaboration du rapport.

Neuchâtel, le 26 novembre 2007

BRUNNER & ASSOCIES SA
Société fiduciaire


P.-F. Brunner


P. Kolonovics



4.1 Fonds propres

b. Garantie des fonds propres

Comptes annuels révisés

Les derniers comptes annuels révisés sont disponibles à l'annexe 6.

Justification des réserves tacites

Les provisions comptabilisées dans les comptes annuels correspondent à des provisions pour risques réels. Il n'y a donc pas de réserves latentes.

Les amortissements sont comptabilisés chaque année sur la valeur comptable des immobilisations corporelles en fonction des critères admis par l'OFCOM, selon le tableau remis chaque année dans le questionnaire pour l'octroi de la quote part de redevance.

La valeur à l'actif du bilan correspond donc au plus juste à la réalité économique.

Justification des fonds propres au moment de la demande

Voir remarques complémentaires de l'organe de révision à la page précédente.

Plan d'assainissement

Au vu du dernier bouclement annuel comptable de Canal Alpha (voir comptes révisés 2006), la société nécessite un plan d'assainissement. Ceci est principalement dû à la provision TVA inscrite dans les comptes de la société suite au contrôle effectué en 2003 et la décision qui en a découlé, c'est-à-dire la réclamation d'un montant de CHF 270'576.-, à quoi s'ajoutent les intérêts moratoires.

Suite à la réclamation déposée auprès de l'Administration Fédérale des Contributions en date du 24 janvier 2004, Canal Alpha a obtenu gain de cause, signalé en date du 24 octobre 2007.

L'excellente année commerciale en cours, ainsi que le très strict contrôle des dépenses et le soutien de partenaires privés et institutionnels permettra à Canal Alpha d'assainir presque complètement son bilan à la fin du premier semestre 2008, comme l'indiquent les plans trimestriels des pages suivantes. En ce qui concerne la rétrocession de CHF 300'000.- de la quote part de la redevance à l'OFCOM suite au contrôle effectué en 2004, ce montant est pris en compte dans le poste «quote part de la redevance» selon l'échelonnement suivant, avec l'accord de principe de l'OFCOM : dernier trimestre 2007 : non versement par l'OFCOM du solde 2006 à hauteur de CHF 130'000.- / 2ème trimestre 2008 : versement de CHF 50'000.- / 3ème trimestre 2008 : versement du solde de CHF 120'000.-.

Le budget prévisionnel indique ainsi un bénéfice provisoire au 30 juin 2008 de CHF 201'200.-. Cela a pour incidence que la perte reportée ne va s'élever plus qu'à CHF 21'969.- à cette date pour un capital-actions de CHF 476'400.-. L'assainissement comptable de la société sera ainsi effectué pour l'octroi de la nouvelle concession.

4.2 Fonds de tiers

En fonction des budgets d'exploitation et d'investissement présentés ci-après, Canal Alpha ne prévoit pas le recours à des fonds de tiers pour le fond de roulement de la société. Elle envisage de faire face à ses besoins en fonction uniquement des liquidités et moyens à sa disposition.

Il existe toutefois une limite de crédit bancaire commerciale à hauteur de CHF 120'000.- accordée par notre établissement bancaire (Banque Cantonale Neuchâteloise) ([annexe 13](#)).

4.3 Plans

a. Plan d'investissement

Investissements	2007	2008	2009	2010	2011	2012
MOBILIER						
Bureaux	0	20'000	15'000	5'000	5'000	5'000
TOTAL MOBILIER	0	20'000	15'000	5'000	5'000	5'000
MATERIEL INFORMATIQUE						
Heiniger	12'547	0	0	0	0	0
Ordinateurs, imprimantes	0	30'000	30'000	20'000	15'000	10'000
TOTAL MATERIEL INFO.	12'547	30'000	30'000	20'000	15'000	10'000
MATERIEL ET EQUIPEMENT						
Fischer Hifi et TVP	13'087					
Régie de production		200'000	200'000	120'000	60'000	60'000
Studio et mobilier rédaction		100'000	50'000	50'000	0	0
Ensembles de reportages		90'000	15'000	15'000	15'000	15'000
Plateau de tournage		0	120'000	10'000	0	0
Liaison Delémont		50'000	100'000	0	0	0
Infrastructure générale		50'000	70'000	80'000	20'000	20'000
Production mobile		0	0	0	400'000	400'000
Système d'archivage		20'000	20'000	100'000	20'000	20'000
TOTAL MATERIEL ET EQUIP.	13'087	510'000	575'000	375'000	515'000	515'000
VEHICULES						
Véhicules en leasing	0	0	0	0	0	0
TOTAL VEHICULES	0	0	0	0	0	0
INSTALLATIONS						
Installations divers	0	5'000	10'000	10'000	20'000	20'000
TOTAL INSTALLATIONS	0	5'000	10'000	10'000	20'000	20'000
TOTAL INVESTISSEMENTS	25'634	565'000	630'000	410'000	555'000	550'000

Explications sur les investissements

Régie de production : il s'agit de construire une régie de production pour le tournage d'émissions de plateau, disposant d'une infrastructure capable de soutenir des émissions en direct.

Studio et mobilier de rédaction : aménagement de la rédaction avec des nouvelles régies de montage dans un espace ouvert, ainsi qu'aménagement d'un mini-plateau pour les interviews du journal régional.

Ensembles de reportage : renouvellement complet des ensembles vieillissants de reportage, adjonction de nouveaux ensembles pour le personnel supplémentaire.

Plateau de tournage : structure lumière et décor pour les émissions en direct (Cortailod et Delémont)

Liaison Delémont : établissement d'une liaison avec le bureau de Delémont pour la transmission des sujets et des données pour l'élaboration du journal. Dans un second temps : infrastructure permettant la liaison en direct avec le studio de Delémont.

Production mobile : car de reportage pour la couverture des événements à l'extérieur de la chaîne.

Système d'archivage : construction d'un concept d'archivage dématérialisé pour l'ensemble de la production.

4.3 Plans

a. Plan d'amortissement

Année investissements	Investissement	Durée économique	Amortissement économique	2007	2008	2009	2010	2011	2012
MOBILIER									
Investissements antérieurs	6'000	5	1'200	1'200	1'200	1'200	1'200	1'200	0
Investissements 2007	0	5	0	0	0	0	0	0	0
Investissements 2008	20'000	5	4'000		4'000	4'000	4'000	4'000	4'000
Investissements 2009	15'000	5	3'000			3'000	3'000	3'000	3'000
Investissements 2010	5'000	5	1'000				1'000	1'000	1'000
Investissements 2011	5'000	5	1'000					1'000	1'000
Investissements 2012	5'000	5	1'000						1'000
TOTAL MOBILIER	56'000	-	11'200	1'200	5'200	8'200	9'200	10'200	10'000

MATERIEL INFORMATIQUE									
Investissements antérieurs	20'000	3	6'667	6'667	6'667	6'667	0	0	0
Investissements 2007	12'547	3	4'182	4'182	4'182	4'182	0	0	0
Investissements 2008	30'000	3	10'000		10'000	10'000	10'000	0	0
Investissements 2009	30'000	3	10'000			10'000	10'000	10'000	0
Investissements 2010	20'000	3	6'667				6'667	6'667	6'667
Investissements 2011	15'000	3	5'000					5'000	5'000
Investissements 2012	10'000	3	3'333						3'333
TOTAL MATERIEL INFO.	137'547	-	45'849	10'849	20'849	30'849	26'667	21'667	15'000

Année investissements	Investissement	Durée économique	Amortissement économique	2007	2008	2009	2010	2011	2012
MATERIEL ET EQUIPEMENT									
Investissements antérieurs	105'500	4	26'375	26'375	26'375	26'375	26'375	0	0
Investissement 2007	13'087	4	3'272	3'272	3'272	3'272	3'272	0	0
Investissement 2008	510'000	4	127'500		127'500	127'500	127'500	127'500	0
Investissement 2009	575'000	4	143'750			143'750	143'750	143'750	143'750
Investissement 2010	375'000	4	93'750				93'750	93'750	93'750
Investissement 2011	515'000	4	128'750					128'750	128'750
Investissement 2012	515'000	4	128'750						128'750
TOTAL MATERIEL ET EQUIP.	2'608'587	-	652'147	29'647	157'147	300'897	394'647	493'750	495'000

VEHICULES									
Investissements antérieurs	15'000	4	3'750	3'750	3'750	3'750	3'750	0	0
Investissements 2007	0	4	0	0	0	0	0	0	0
Investissements 2008	0	4	0		0	0	0	0	0
Investissements 2009	0	4	0			0	0	0	0
Investissements 2010	0	4	0				0	0	0
Investissements 2011	0	4	0					0	0
Investissements 2012	0	4	0						0
TOTAL VEHICULES	15'000	-	3'750	3'750	3'750	3'750	3'750	0	0

INSTALLATIONS									
Investissements antérieurs	6'600	4	1'650	1'650	1'650	1'650	1'650	0	0
Investissements 2007	0	4	0	0	0	0	0	0	0
Investissements 2008	5'000	4	1'250		1'250	1'250	1'250	1'250	0
Investissements 2009	10'000	4	2'500			2'500	2'500	2'500	2'500
Investissements 2010	10'000	4	2'500				2'500	2'500	2'500
Investissements 2011	20'000	4	5'000					5'000	5'000
Investissements 2012	20'000	4	5'000						5'000
TOTAL INSTALLATIONS	71'600	-	17'900	1'650	2'900	5'400	7'900	11'250	15'000

TOTAL AMORTISSEMENTS	2'888'734	-	730'846	47'096	189'846	349'096	442'164	536'867	535'000
-----------------------------	------------------	----------	----------------	---------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

4.3 Plans

a. Compte prévisionnel de pertes et profits 2006 à 2009

	2006	2007	2008	2009
Chiffre d'affaires				
Publicité acquise de manière directe	632'054	719'584	810'000	975'000
Parrainage acquis de manière directe	527'000	551'621	600'000	720'000
Publicité acquise par un tiers	0	0	200'000	300'000
Escomptes et rabais ./.	-12	-22	-50'000	-80'000
Publicité propre	0	0	20'000	20'000
Pertes sur clients ./.	-2'374	-14'555	-5'000	-25'000
Produits résultant de la production de spots pour des tiers	210'685	239'861	270'000	325'000
Produits de la mise à disposition du personnel	30'000	30'000	30'000	30'000
Autres produits divers	109'998	173'007	230'000	220'000
Variation de stocks et de travaux en cours	0	0	0	0
Redevance de la concession ./.	0	-4'000	-6'000	-8'000
Commissions d'agences ./.	-31'480	-33'373	-50'000	-60'000
Correction sur publicité propre ./.	0	0	-20'000	-20'000
Total chiffre d'affaires	1'475'871	1'662'123	2'029'000	2'397'000

Charges pour programmes				
Charges de matières	36'443	38'186	42'000	120'000
Droits d'auteurs	6'441	42'873	48'000	50'000
Travaux de tiers	778'743	849'553	800'000	1'450'000
Total charges pour programmes	821'627	930'612	890'000	1'620'000

MARGE BRUTE	654'244	731'511	1'139'000	777'000
--------------------	----------------	----------------	------------------	----------------

Charges de personnel				
Salaires	1'182'745	1'225'994	1'510'000	1'780'000
Charges sociales	122'059	127'307	150'000	210'000
Prévoyance professionnelle	37'271	52'652	70'000	100'000
Formation et formation continue	6'180	9'530	18'000	50'000
Autres charges de personnel	854	0	2'000	20'000
Total charges de personnel	1'349'109	1'415'483	1'750'000	2'160'000

SOUS-TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1'349'109	1'415'483	1'750'000	2'160'000
--	------------------	------------------	------------------	------------------

4.3 Plans

a. Compte prévisionnel de pertes et profits 2006 à 2009 (suite)

	2006	2007	2008	2009
REPORT SOUS-TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1'349'109	1'415'483	1'750'000	2'160'000
Autres charges d'exploitation				
Charges de locaux et énergie	165'230	154'138	160'000	250'000
Charges de véhicules, déplacements et leasings	101'306	105'222	130'000	180'000
Assurances choses, droits, taxes	0	0	10'000	15'000
Charges d'administration et d'informatique	59'807	59'076	45'000	140'000
Publicité	77'953	124'299	101'000	167'000
Autres charges d'exploitation	57'803	136'676	100'000	170'000
Charges pour TVA non récupérable	30'060	100'000	50'000	60'000
Variation du croire	54'000	0	-20'000	-40'000
Variation provision TVA	25'000	-355'000	0	0
Amortissements	62'757	47'096	189'846	349'096
Total autres charges d'exploitation	633'916	371'507	765'846	1'291'096
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1'983'025	1'786'990	2'515'846	3'451'096
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1'328'781	-1'055'479	-1'376'846	-2'674'096
Placements financiers				
Produits financiers	525	200	600	1'000
Charges financières ./.	-824	-1'497	-2'000	-3'000
Total placements financiers	-299	-1'297	-1'400	-2'000
Subventions et contributions				
Quote-part de la redevance	633'500	524'976	1'580'000	2'661'544
Contributions Commune	98'940	54'222	40'000	20'000
Contributions de privés et d'associations	625'194	478'556	0	0
Total subventions et contributions	1'357'634	1'057'754	1'620'000	2'681'544
Résultat exceptionnel				
Autres produits exceptionnels	0	0	0	0
Autres charges exceptionnelles ./.	0	0	0	0
Total résultat exceptionnel	0	0	0	0
Charges d'impôt ./.	0	0	0	-10'000
BENEFICE / PERTE DE L'EXERCICE	28'554	978	241'754	-4'552

4.3 Plans

a. Compte prévisionnel de pertes et profits 2010 à 2012

	2010	2011	2012
Chiffre d'affaires			
Publicité acquise de manière directe	1'190'000	1'310'000	1'410'000
Parrainage acquis de manière directe	750'000	780'000	800'000
Publicité acquise par un tiers	350'000	350'000	400'000
Escomptes et rabais ./.	-90'000	-90'000	-110'000
Publicité propre	20'000	20'000	20'000
Pertes sur clients ./.	-10'000	-15'000	-25'000
Produits résultant de la production de spots pour des tiers	400'000	440'000	470'000
Produits de la mise à disposition du personnel	30'000	40'000	40'000
Autres produits divers	150'000	150'000	150'000
Variation de stocks et de travaux en cours	0	0	0
Redevance de la concession ./.	-9'000	-10'000	-11'000
Commissions d'agences ./.	-85'000	-85'000	-85'000
Correction sur publicité propre ./.	-20'000	-20'000	-20'000
Total chiffre d'affaires	2'676'000	2'870'000	3'039'000

Charges pour programmes			
Charges de matières	130'000	140'000	140'000
Droits d'auteurs	50'000	50'000	55'000
Travaux de tiers	1'476'000	1'507'000	1'529'000
Total charges pour programmes	1'656'000	1'697'000	1'724'000

MARGE BRUTE	1'020'000	1'173'000	1'315'000
--------------------	------------------	------------------	------------------

Charges de personnel			
Salaires	1'830'000	1'880'000	1'980'000
Charges sociales	210'000	220'000	230'000
Prévoyance professionnelle	110'000	115'000	120'000
Formation et formation continue	50'000	50'000	50'000
Autres charges de personnel	20'000	20'000	20'000
Total charges de personnel	2'220'000	2'285'000	2'400'000

SOUS-TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2'220'000	2'285'000	2'400'000
--	------------------	------------------	------------------

4.3 Plans

a. Compte prévisionnel de pertes et profits 2010 à 2012 (suite)

	2010	2011	2012
REPORT SOUS-TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2'220'000	2'285'000	2'400'000
Autres charges d'exploitation			
Charges de locaux et énergie	250'000	250'000	260'000
Charges de véhicules, déplacements et leasings	185'000	190'000	200'000
Assurances choses, droits, taxes	15'000	17'000	19'000
Charges d'administration et d'informatique	160'000	150'000	150'000
Publicité	170'000	140'000	130'000
Autres charges d'exploitation	200'000	180'000	190'000
Charges pour TVA non récupérable	70'000	70'000	70'000
Variation du croire	-20'000	0	0
Variation provision TVA	0	0	0
Amortissements	442'164	536'867	535'000
Total autres charges d'exploitation	1'472'164	1'533'867	1'554'000
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	3'692'164	3'818'867	3'954'000
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2'672'164	-2'645'867	-2'639'000
Placements financiers			
Produits financiers	1'000	1'500	2'000
Charges financières ./.	-3'000	-3'500	-4'000
Total placements financiers	-2'000	-2'000	-2'000
Subventions et contributions			
Quote-part de la redevance	2'661'544	2'661'544	2'661'544
Contributions Commune	10'000	10'000	10'000
Contributions de privés et d'associations	0	0	0
Total subventions et contributions	2'671'544	2'671'544	2'671'544
Résultat exceptionnel			
Autres produits exceptionnels	0	0	0
Autres charges exceptionnelles ./.	0	0	0
Total résultat exceptionnel	0	0	0
Charges d'impôt ./.	-10'000	-12'000	-15'000
BENEFICE / PERTE DE L'EXERCICE	-12'620	11'677	15'544

4.3 Plans

a. Bilan prévisionnel 2006 à 2009

ACTIF

	2006	2007	2008	2009
Actif circulant				
Liquidités	382'576	43'663	59'763	13'807
Créances résultant de ventes et de prestations envers des tiers	365'150	360'000	320'000	140'000
Autres créances à court terme envers des tiers	1'194	2'000	2'500	3'000
Actif de régularisation	142'352	180'000	170'000	530'000
Total actif circulant	891'272	585'663	552'263	686'807
Actif immobilisé				
Mobilier	34'191	34'191	54'191	69'191
Amortissements cumulés mobilier	-28'191	-29'391	-34'591	-42'791
Matériel informatique	262'648	275'195	305'195	335'195
Amortissements cumulés matériel informatique	-242'648	-253'497	-274'346	-305'195
Matériel et équipement	777'501	790'588	1'300'588	1'875'588
Amortissements cumulés matériel et équipement	-672'001	-701'648	-858'795	-1'159'692
Véhicules	155'465	155'465	155'465	155'465
Amortissements cumulés véhicules	-140'465	-144'215	-147'965	-151'715
Installations	20'678	20'678	25'678	35'678
Amortissements cumulés installations	-14'078	-15'728	-18'628	-24'028
Total actif immobilisé	153'100	131'638	506'792	787'696
TOTAL ACTIF	1'044'372	717'301	1'059'055	1'474'503

PASSIF

Dettes à court terme				
Dettes résultant d'achats et de prestations envers des tiers	41'621	120'000	230'000	420'000
Dettes résultant d'achats et de prestations envers des actionnaires	170'000	100'000	80'000	130'000
Autres dettes à court terme envers des tiers	49'171	60'000	60'000	160'000
Passifs de régularisation	82'257	90'000	120'000	240'000
Total dettes à court terme	343'049	370'000	490'000	950'000
Provisions				
Du croire	100'000	100'000	80'000	40'000
Provisions TVA	355'000	0	0	0
Total provisions	455'000	100'000	80'000	40'000
Fonds propres				
Capital-actions	476'400	476'400	476'400	476'400
Réserve générale	0	0	0	0
Résultat reporté	-230'077	-229'099	12'655	8'103
Total fonds propres	246'323	247'301	489'055	484'503
TOTAL PASSIF	1'044'372	717'301	1'059'055	1'474'503

4.3 Plans

a. Bilan prévisionnel 2010 à 2012

ACTIF

	2010	2011	2012
Actif circulant			
Liquidités	12'851	26'395	36'439
Créances résultant de ventes et de prestations envers des tiers	120'000	110'000	100'000
Autres créances à court terme envers des tiers	3'500	3'500	4'000
Actif de régularisation	540'000	540'000	550'000
Total actif circulant	676'351	679'895	690'439
Actif immobilisé			
Mobilier	74'191	79'191	84'191
Amortissements cumulés mobilier	-51'991	-62'191	-72'191
Matériel informatique	355'195	370'195	380'195
Amortissements cumulés matériel informatique	-331'862	-353'529	-368'529
Matériel et équipement	2'250'588	2'765'588	3'280'588
Amortissements cumulés matériel et équipement	-1'554'339	-2'048'089	-2'543'089
Véhicules	155'465	155'465	155'465
Amortissements cumulés véhicules	-155'465	-155'465	-155'465
Installations	45'678	65'678	85'678
Amortissements cumulés installations	-31'928	-43'178	-58'178
Total actif immobilisé	755'532	773'665	788'665
TOTAL ACTIF	1'431'883	1'453'560	1'479'104

PASSIF

Dettes à court terme			
Dettes résultant d'achats et de prestations envers des tiers	440'000	450'000	450'000
Dettes résultant d'achats et de prestations envers des actionnaires	110'000	100'000	90'000
Autres dettes à court terme envers des tiers	160'000	160'000	170'000
Passifs de régularisation	230'000	240'000	250'000
Total dettes à court terme	940'000	950'000	960'000
Provisions			
Ducroire	20'000	20'000	20'000
Provisions TVA	0	0	0
Total provisions	20'000	20'000	20'000
Fonds propres			
Capital-actions	476'400	476'400	476'400
Réserve générale	0	0	0
Résultat reporté	-4'517	7'160	22'704
Total fonds propres	471'883	483'560	499'104
TOTAL PASSIF	1'431'883	1'453'560	1'479'104

4.3 Plans

a. Compte de flux d'espèces 2007 à 2009

	2007	2008	2009
Trésorerie provenant de l'exploitation			
Résultat de l'exercice	978	241'754	-4'552
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :</i>			
Dotations aux amortissements	47'096	189'846	349'096
Variation du croire	0	-20'000	-40'000
Variation provision TVA	-355'000	0	0
Capacité d'autofinancement	-306'926	411'600	304'544
<i>Variation de l'actif circulant et de l'exigible à court et moyen terme, enc. (décaissements) provenant des :</i>			
Créances résultant de ventes et de prestations envers des tiers	5'150	40'000	180'000
Autres créances à court terme envers des tiers	-806	-500	-500
Actifs de régularisation	-37'648	10'000	-360'000
Dettes résultant d'achats et de prestations envers des tiers	78'379	110'000	190'000
Dettes résultant d'achats et de prestations envers des actionnaires	-70'000	-20'000	50'000
Autres dettes à court terme envers des tiers	10'829	0	100'000
Passifs de régularisation	7'743	30'000	120'000
Sous-total variation actif et passif	-6'353	169'500	279'500
Solde des flux d'exploitation (A)	-313'279	581'100	584'044
Trésorerie provenant de l'investissement			
<i>Décaissement provenant de l'acquisition :</i>			
Mobilier	0	-20'000	-15'000
Matériel informatique	-12'547	-30'000	-30'000
Matériel et équipement	-13'087	-510'000	-575'000
Véhicules	0	0	0
Installations	0	-5'000	-10'000
Solde des flux d'investissement (B)	-25'634	-565'000	-630'000
Trésorerie provenant des opérations de financement			
<i>Décaissement :</i>			
Dividende	0	0	0
Solde des flux de financement (C)	0	0	0
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE DURANT L'EXERCICE (A + B + C)	-338'913	16'100	-45'956
Disponible au 1er janvier	382'576	43'663	59'763
Variation nette de l'exercice	-338'913	16'100	-45'956
DISPONIBLE AU 31 DECEMBRE	43'663	59'763	13'807

4.3 Plans

a. Compte de flux d'espèces 2010 à 2012

	2010	2011	2012
Trésorerie provenant de l'exploitation			
Résultat de l'exercice	-12'620	11'677	15'544
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :</i>			
Dotations aux amortissements	442'164	536'867	535'000
Variation du croiré	-20'000	0	0
Variation provision TVA	0	0	0
Capacité d'autofinancement	409'544	548'544	550'544
<i>Variation de l'actif circulant et de l'exigible à court et moyen terme, enc. (décaissements) provenant des :</i>			
Créances résultant de ventes et de prestations envers des tiers	20'000	10'000	10'000
Autres créances à court terme envers des tiers	-500	0	-500
Actifs de régularisation	-10'000	0	-10'000
Dettes résultant d'achats et de prestations envers des tiers	20'000	10'000	0
Dettes résultant d'achats et de prestations envers des actionnaires	-20'000	-10'000	-10'000
Autres dettes à court terme envers des tiers	0	0	10'000
Passifs de régularisation	-10'000	10'000	10'000
Sous-total variation actif et passif	-500	20'000	9'500
Solde des flux d'exploitation (A)	409'044	568'544	560'044
Trésorerie provenant de l'investissement			
<i>Décaissement provenant de l'acquisition :</i>			
Mobilier	-5'000	-5'000	-5'000
Matériel informatique	-20'000	-15'000	-10'000
Matériel et équipement	-375'000	-515'000	-515'000
Véhicules	0	0	0
Installations	-10'000	-20'000	-20'000
Solde des flux d'investissement (B)	-410'000	-555'000	-550'000
Trésorerie provenant des opérations de financement			
<i>Décaissement :</i>			
Dividende	0	0	0
Solde des flux de financement (C)	0	0	0
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE DURANT L'EXERCICE (A + B + C)	-956	13'544	10'044
Disponible au 1er janvier	13'807	12'851	26'395
Variation nette de l'exercice	-956	13'544	10'044
DISPONIBLE AU 31 DECEMBRE	12'851	26'395	36'439

4.3 Plans

b. Premier plan annuel par trimestre — pertes et profits 2007

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	TOTAL
Chiffre d'affaires					
Publicité acquise de manière directe	151'084	226'500	162'000	180'000	719'584
Parrainage acquis de manière directe	163'865	120'000	87'756	180'000	551'621
Publicité acquise par un tiers	0	0	0	0	0
Escomptes et rabais ./.	0	-22	0	0	-22
Publicité propre	0	0	0	0	0
Pertes sur clients ./.	0	0	-9'555	-5'000	-14'555
Produits résultant de la production de spots pour des tiers	50'361	75'500	54'000	60'000	239'861
Produits de la mise à disposition du personnel	0	15'000	0	15'000	30'000
Autres produits divers	56'259	41'200	30'548	45'000	173'007
Variation de stocks et de travaux en cours	0	0	0	0	0
Redevance de la concession ./.	0	0	0	-4'000	-4'000
Commissions d'agences ./.	-17'805	-13'173	-395	-2'000	-33'373
Correction sur publicité propre ./.	0	0	0	0	0
Total chiffre d'affaires	403'764	465'005	324'354	469'000	1'662'123
Charges pour programmes					
Charges de matières	6'141	6'191	11'854	14'000	38'186
Droits d'auteurs	13'000	6'500	11'373	12'000	42'873
Travaux de tiers	252'903	220'858	200'792	175'000	849'553
Total charges pour programmes	272'044	233'549	224'019	201'000	930'612
MARGE BRUTE	131'720	231'456	100'335	268'000	731'511
Charges de personnel					
Salaires	280'514	301'320	294'160	350'000	1'225'994
Charges sociales	29'164	19'386	28'757	50'000	127'307
Prévoyance professionnelle	52'652	0	0	0	52'652
Formation et formation continue	5'430	2'100	0	2'000	9'530
Autres charges de personnel	0	0	0	0	0
Total charges de personnel	367'760	322'806	322'917	402'000	1'415'483
SOUS-TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	367'760	322'806	322'917	402'000	1'415'483

4.3 Plans

b. Premier plan annuel par trimestre — pertes et profits 2007 suite

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	TOTAL
REPORT SOUS-TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	367'760	322'806	322'917	402'000	1'415'483
Autres charges d'exploitation					
Charges de locaux et énergie	37'500	38'000	38'638	40'000	154'138
Charges de véhicules, déplacements et leasings	30'653	21'340	27'229	26'000	105'222
Assurances choses, droits, taxes	0	0	0	0	0
Charges d'administration et d'informatique	1'014	1'432	26'630	30'000	59'076
Publicité	4'304	0	109'995	10'000	124'299
Autres charges d'exploitation	21'300	22'346	23'030	70'000	136'676
Charges pour TVA non récupérable	0	0	0	100'000	100'000
Variation du croire	0	0	0	0	0
Variation provision TVA	0	0	0	-355'000	-355'000
Amortissements	0	0	0	47'096	47'096
Total autres charges d'exploitation	94'771	83'118	225'522	-31'904	371'507
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	462'531	405'924	548'439	370'096	1'786'990
RESULTAT D'EXPLOITATION	-330'811	-174'468	-448'104	-102'096	-1'055'479
Placements financiers					
Produits financiers	0	0	0	200	200
Charges financières ./.	-379	-341	-377	-400	-1'497
Total placements financiers	-379	-341	-377	-200	-1'297
Subventions et contributions					
Quote-part de la redevance	-129'024	574'000	0	80'000	524'976
Contributions Commune	4'659	8'088	31'475	10'000	54'222
Contributions de privés et d'associations	51'715	900	5'941	420'000	478'556
Total subventions et contributions	-72'650	582'988	37'416	510'000	1'057'754
Résultat exceptionnel					
Autres produits exceptionnels	0	0	0	0	0
Autres charges exceptionnelles ./.	0	0	0	0	0
Total résultat exceptionnel	0	0	0	0	0
Charges d'impôts ./.	0	0	0	0	0
BENEFICE / PERTE DE L'EXERCICE	-403'840	408'179	-411'065	407'704	978

4.3 Plans

b. Premier plan annuel par trimestre — pertes et profits 2008

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	TOTAL
Chiffre d'affaires					
Publicité acquise de manière directe	187'500	247'500	150'000	225'000	810'000
Parrainage acquis de manière directe	180'000	120'000	100'000	200'000	600'000
Publicité acquise par un tiers	50'000	50'000	50'000	50'000	200'000
Escomptes et rabais ./.	-12'500	-12'500	-12'500	-12'500	-50'000
Publicité propre	5'000	5'000	5'000	5'000	20'000
Pertes sur clients ./.	0	0	0	-5'000	-5'000
Produits résultant de la production de spots pour des tiers	62'500	82'500	50'000	75'000	270'000
Produits de la mise à disposition du personnel	0	15'000	0	15'000	30'000
Autres produits divers	200'000	20'000	10'000	0	230'000
Variation de stocks et de travaux en cours	0	0	0	0	0
Redevance de la concession ./.	0	0	0	-6'000	-6'000
Commissions d'agences ./.	-12'500	-12'500	-12'500	-12'500	-50'000
Correction sur publicité propre ./.	-5'000	-5'000	-5'000	-5'000	-20'000
Total chiffre d'affaires	655'000	510'000	335'000	529'000	2'029'000
Charges pour programmes					
Charges de matières	8'000	8'000	12'000	14'000	42'000
Droits d'auteurs	12'000	12'000	12'000	12'000	48'000
Travaux de tiers	170'000	220'000	200'000	210'000	800'000
Total charges pour programmes	190'000	240'000	224'000	236'000	890'000
MARGE BRUTE	465'000	270'000	111'000	293'000	1'139'000
Charges de personnel					
Salaires	320'000	330'000	400'000	460'000	1'510'000
Charges sociales	30'000	30'000	45'000	45'000	150'000
Prévoyance professionnelle	20'000	0	25'000	25'000	70'000
Formation et formation continue	2'000	1'000	5'000	10'000	18'000
Autres charges de personnel	0	0	0	2'000	2'000
Total charges de personnel	372'000	361'000	475'000	542'000	1'750'000
SOUS-TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	372'000	361'000	475'000	542'000	1'750'000

4.3 Plans

b. Premier plan annuel par trimestre — pertes et profits 2008 suite

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	TOTAL
REPORT SOUS-TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	372'000	361'000	475'000	542'000	1'750'000
Autres charges d'exploitation					
Charges de locaux et énergie	40'000	40'000	40'000	40'000	160'000
Charges de véhicules, déplacements et leasings	25'000	30'000	35'000	40'000	130'000
Assurances choses, droits, taxes	5'000	0	5'000	0	10'000
Charges d'administration et d'informatique	5'000	10'000	10'000	20'000	45'000
Publicité	20'000	20'000	30'000	31'000	101'000
Autres charges d'exploitation	15'000	20'000	30'000	35'000	100'000
Charges pour TVA non récupérable	0	0	0	50'000	50'000
Variation du croire	0	0	0	-20'000	-20'000
Variation provision TVA	0	0	0	0	0
Amortissements	0	0	0	189'846	189'846
Total autres charges d'exploitation	110'000	120'000	150'000	385'846	765'846
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	482'000	481'000	625'000	927'846	2'515'846
RESULTAT D'EXPLOITATION	-17'000	-211'000	-514'000	-634'846	-1'376'846
Placements financiers					
Produits financiers	0	200	0	400	600
Charges financières ./.	-500	-500	-500	-500	-2'000
Total placements financiers	-500	-300	-500	-100	-1'400
Subventions et contributions					
Quote-part de la redevance	130'000	270'000	530'000	650'000	1'580'000
Contributions Commune	10'000	15'000	5'000	10'000	40'000
Contributions de privés et d'associations	0	0	0	0	0
Total subventions et contributions	140'000	285'000	535'000	660'000	1'620'000
Résultat exceptionnel					
Autres produits exceptionnels	0	0	0	0	0
Autres charges exceptionnelles ./.	0	0	0	0	0
Total résultat exceptionnel	0	0	0	0	0
Charges d'impôts ./.	0	0	0	0	0
BENEFICE / PERTE DE L'EXERCICE	122'500	73'700	20'500	25'054	241'754

4.3 Plans

b. Premier plan annuel par trimestre — bilan 2007

ACTIF

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	TOTAL
Actif circulant					
Liquidités	49'130	507'475	43'863	43'663	43'663
Créances résultant de ventes et de prestations envers des tiers	370'000	410'000	360'000	360'000	360'000
Autres créances à court terme envers des tiers	2'000	2'000	2'000	2'000	2'000
Actif de régularisation	120'000	90'000	60'000	180'000	180'000
Total actif circulant	541'130	1'009'475	465'863	585'663	585'663
Actif immobilisé					
Mobilier	34'191	34'191	34'191	34'191	34'191
Amortissements cumulés mobilier	-28'191	-28'191	-28'191	-29'391	-29'391
Matériel informatique	262'648	262'648	275'195	275'195	275'195
Amortissements cumulés matériel informatique	-242'648	-242'648	-242'648	-253'497	-253'497
Matériel et équipement	780'754	790'588	790'588	790'588	790'588
Amortissements cumulés matériel et équipement	-672'001	-672'001	-672'001	-701'648	-701'648
Véhicules	155'465	155'465	155'465	155'465	155'465
Amortissements cumulés véhicules	-140'465	-140'465	-140'465	-144'215	-144'215
Installations	20'678	20'678	20'678	20'678	20'678
Amortissements cumulés installations	-14'078	-14'078	-14'078	-15'728	-15'728
Total actif immobilisé	156'353	166'187	178'734	131'638	131'638
TOTAL ACTIF	697'483	1'175'662	644'597	717'301	717'301

PASSIF

Dettes à court terme					
Dettes résultant d'achats et de prestations envers des tiers	100'000	160'000	140'000	120'000	120'000
Dettes résultant d'achats et de prestations envers des actionnaires	150'000	140'000	120'000	100'000	100'000
Autres dettes à court terme envers des tiers	50'000	50'000	50'000	60'000	60'000
Passifs de régularisation	100'000	120'000	40'000	90'000	90'000
Total dettes à court terme	400'000	470'000	350'000	370'000	370'000
Provisions					
Du croire	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000
Provisions TVA	355'000	355'000	355'000	0	0
Total provisions	455'000	455'000	455'000	100'000	100'000
Fonds propres					
Capital-actions	476'400	476'400	476'400	476'400	476'400
Réserve générale	0	0	0	0	0
Résultat reporté	-633'917	-225'738	-636'803	-229'099	-229'099
Total fonds propres	-157'517	250'662	-160'403	247'301	247'301
TOTAL PASSIF	697'483	1'175'662	644'597	717'301	717'301

4.3 Plans

b. Premier plan annuel par trimestre — bilan 2008

ACTIF

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	TOTAL
Actif circulant					
Liquidités	163'163	133'663	206'963	59'763	59'763
Créances résultant de ventes et de prestations envers des tiers	380'000	480'000	350'000	320'000	320'000
Autres créances à court terme envers des tiers	2'000	2'200	2'400	2'500	2'500
Actif de régularisation	170'000	40'000	10'000	170'000	170'000
Total actif circulant	715'163	655'863	569'363	552'263	552'263
Actif immobilisé					
Mobilier	39'191	44'191	49'191	54'191	54'191
Amortissements cumulés mobilier	-29'391	-29'391	-29'391	-34'591	-34'591
Matériel informatique	283'195	291'195	299'195	305'195	305'195
Amortissements cumulés matériel informatique	-253'497	-253'497	-253'487	-274'346	-274'346
Matériel et équipement	846'518	946'518	1'206'518	1'300'588	1'300'588
Amortissements cumulés matériel et équipement	-701'648	-701'648	-701'648	-858'795	-858'795
Véhicules	155'465	155'465	155'465	155'465	155'465
Amortissements cumulés véhicules	-144'215	-144'215	-144'215	-147'965	-147'965
Installations	25'678	25'678	25'678	25'678	25'678
Amortissements cumulés installations	-15'728	-15'728	-15'728	-18'628	-18'628
Total actif immobilisé	205'568	318'568	591'578	506'792	506'792
TOTAL ACTIF	920'731	974'431	1'160'941	1'059'055	1'059'055

PASSIF

Dettes à court terme					
Dettes résultant d'achats et de prestations envers des tiers	150'000	140'000	250'000	230'000	230'000
Dettes résultant d'achats et de prestations envers des actionnaires	110'000	80'000	100'000	80'000	80'000
Autres dettes à court terme envers des tiers	60'000	50'000	20'000	60'000	60'000
Passifs de régularisation	120'000	150'000	100'000	120'000	120'000
Total dettes à court terme	440'000	420'000	470'000	490'000	490'000
Provisions					
Ducroire	100'000	100'000	100'000	80'000	80'000
Provisions TVA	0	0	0	0	0
Total provisions	100'000	100'000	100'000	80'000	80'000
Fonds propres					
Capital-actions	476'400	476'400	476'400	476'400	476'400
Réserve générale	0	0	0	0	0
Résultat reporté	-95'669	-21'969	114'531	12'655	12'655
Total fonds propres	380'731	454'431	590'931	489'055	489'055
TOTAL PASSIF	920'731	974'431	1'160'931	1'059'055	1'059'055

4.4 Calcul des rendements

Principes

1. Canal Alpha commercialisera 2 types de produits (comme elle le fait actuellement) : les spots publicitaires et les parrainages d'émission.
2. En se basant sur le modèle actuel, il est prévu de commercialiser la publicité à la seconde.
Une seconde de diffusion vendue signifie qu'elle est diffusée 1x dans chaque boucle de programme (durée : 1 heure). Lorsqu'on parle d'une seconde vendue, elle est en fait diffusée entre 8 et 16x dans les programmes sur une journée de 24h, en fonction du nombre de boucles différentes et de l'agencement du programme. 9 minutes sont disponibles par heure (par boucle). Il est donc prévu de commercialiser au maximum 540 secondes chaque jour de l'an.
3. 3 tarifs de commercialisation sont prévus.
Le tarif régional, pour une diffusion sur toute la zone de concession.
Ce tarif devrait concerner 1/3 des diffusions (clients régionaux importants).
Tarif prévu : CHF 18.- HT / seconde (hors rabais commercial possible pour certains packs publicitaires)

Le tarif local, pour une diffusion dans la zone «A» ou «B» uniquement
(A = Canton de Neuchâtel - Yverdon - District de la Neuveville // B = Canton du Jura - Jura Bernois)
Ce tarif devrait concerner 2/3 des diffusions. Dans ce cas, les blocs publicitaires devront être de durée identique pour les deux régions et être diffusés de manière «décrochée».
Tarif prévu : CHF 10.- HT / seconde (hors rabais commercial possible pour certains packs publicitaires)

Le tarif national, pour une diffusion sur toute la zone de concession.
Le tarif sera réduit puisque la publicité fera partie du pool TRC (Groupement des TV régionales romandes)
Ce tarif devrait représenter environ 6 à 9% du chiffre d'affaires publicitaire et serait compris dans le tiers de diffusion «tarif régional» (mêmes blocs publicitaires).
Tarif prévu : pas encore défini, estimation : CHF 15.- HT / net (Commissions d'agences, rabais pool et frais divers déduits).
4. Chaque émission (hormis le journal d'information et les émissions à caractère politique, selon la LRTV et l'ORTV) produite et diffusée sur Canal Alpha pourra être parrainée. Chaque émission dispose de son tarif en fonction de sa popularité, de sa fréquence de diffusion, de sa complexité et de sa longueur.

En fonction des éléments précités, le tableau suivant a été établi. Il présente le chiffre d'affaires commercial réalisable par Canal Alpha. Ces chiffres se basent largement sur l'expérience acquise ces dernières années.

		Prix à la seconde	Chiffre d'affaire 100% vendu CHF	80% vendu CHF	60% vendu CHF
Nb Jours par an	365				
Nb de secondes à l'heure	540				
Total de secondes commercialisables par an	197'100				
Réduction des secondes (périodes creuses, tarifs juillet et 25.12 au 3.1)	-5%				
	187'245				
Diffusion sur toute la zone (1/3 des ventes)	62'415	18	1'123'470		
Diffusion sur une zone (2/3 des ventes)	124'830	10	1'248'300		
			2'371'770	1'897'416	1'423'062
		Prix par année			
Sponsoring CHF	Comme chez vous	24'000			
	Meteo	35'000			
	Time	32'000			
	Baby agenda	22'000			
	Placebo	120'000			
	Sport	120'000			
	Antipasto	20'000			
	Ma foi c'est comme ça	40'000			
	Passerelles	80'000			
	Culturelle	40'000			
	Divers	45'000			
	Economique	60'000			
	Clin d'oeil	50'000			
	Total	688'000	688'000	550'400	412'800
Total CA possible CHF			3'059'770	2'447'816	1'835'862

4.5 Résumé avec indicateurs

	2007	2008	2009
Ratios financiers			
Chiffre d'affaires	1'536'123	1'804'000	2'370'000
Marge brute	605'511	938'000	760'000
Résultat exercice	978	241'754	-4'552
Degré d'autofinancement	34.48%	46.18%	32.86%
Taux d'endettement	65.52%	53.82%	67.14%
Degré de couverture 1	187.86%	96.50%	61.51%
Degré de couverture 2	263.83%	112.29%	66.59%
Ratios de liquidité			
Degré de liquidité 1	11.80%	12.20%	1.45%
Degré de liquidité 2	158.29%	112.71%	72.30%
Rentabilité des fonds propres	0.40%	49.43%	-0.94%
Rentabilité des capitaux investis	0.14%	22.83%	-0.31%
Taux de marge brute	39.42%	52.00%	32.07%
Marge brute d'autofinancement	-19.98%	22.82%	12.85%

	2010	2011	2012
Ratios financiers			
Chiffre d'affaires	2'650'000	2'843'000	3'010'000
Marge brute	1'020'000	1'173'000	1'315'000
Résultat exercice	-12'620	11'677	15'544
Degré d'autofinancement	32.96%	33.27%	33.74%
Taux d'endettement	67.04%	66.73%	66.26%
Degré de couverture 1	62.46%	62.50%	63.28%
Degré de couverture 2	65.10%	65.09%	65.82%
Ratios de liquidité			
Degré de liquidité 1	1.37%	2.78%	3.80%
Degré de liquidité 2	71.95%	71.57%	71.92%
Rentabilité des fonds propres	-2.67%	2.41%	3.11%
Rentabilité des capitaux investis	-0.88%	0.80%	1.05%
Taux de marge brute	38.49%	41.26%	43.69%
Marge brute d'autofinancement	15.45%	19.29%	18.29%

5. Obligations particulières

a. Conditions de travail

Droit du travail et conditions usuelles dans la branche

L'ensemble des conditions de travail, vacances, salaires, temps du travail et formation sont réglementés dans le règlement d'exploitation, disponible à l'[annexe 3](#). Ce document régit de manière stricte la vie de l'entreprise.

En outre, le plan de formation pour le personnel du programme règle la formation continue des collaborateurs : [Annexe 12](#).

Part des coûts d'exploitation

La part des coûts d'exploitation affectée au personnel est clairement indiquée dans l'ensemble des plans fournis au point 4.3. Suivant ces plans, nous pouvons établir la relation suivante :

part des coûts d'exploitation pour le personnel en 2008 = 51 %
part des coûts d'exploitation pour le personnel en 2009 = 43 %
part des coûts d'exploitation pour le personnel en 2010 = 41 %
part des coûts d'exploitation pour le personnel en 2011 = 41 %
part des coûts d'exploitation pour le personnel en 2012 = 42 %

b. Système de qualité

Principe

La gestion de la qualité est régie notamment par le règlement d'exploitation fourni à l'[annexe 3](#). Le système a déjà été détaillé dans le point 3.2, INPUTS.

Canal Alpha a déjà développé une large culture de la gestion de la qualité pour les programmes, mais aussi pour tous les autres aspects du fonctionnement administratif et commercial au cours des dernières années. Les éléments décrits dans le point 3.2 sont pour la plupart déjà en vigueur dans les processus de la chaîne.

c. Activités rédactionnelles et économiques

Principe

Canal Alpha a depuis plusieurs années fait le choix clair de ne pas mélanger les aspects commerciaux (vente de publicité) et le contenu du programme.

Ces principes sont clairement énoncés dans la charte rédactionnelle, en vigueur depuis 2001, que chaque journaliste doit suivre scrupuleusement pour l'exécution de son travail :

4.1 «La rédaction de Canal Alpha est indépendante du secteur commercial qui gère notamment la publicité. Les journalistes ne se laissent pas influencer par les annonceurs ; ils ne reçoivent de directives que du rédacteur en chef ou de la direction.»

Le règlement d'exploitation indique aussi aux autres collaborateurs que les contraintes de la charte rédactionnelle doivent être suivies par tous.

[Annexe 10 : charte rédactionnelle](#)

6. Diffusion

Canal Alpha est d'ores et déjà diffusée sur l'ensemble des téléseaux qui couvrent l'actuelle concession. Dès l'octroi de la nouvelle concession, il est prévu que les téléseaux du Jura Bernois, les téléseaux jurassiens et d'Yverdon diffusent le signal de Canal Alpha, conformément à l'obligation que leur en fait la loi.

Pour ce qui est du Jura, la majorité des téléseaux appartient à la société EBL, ainsi qu'au téléseau Porrentruy SA. Le signal sera acheminé à ces acteurs par une fibre optique longeant le Chemin de Fer du Jura depuis la Chaux-de-Fonds, ou par un autre moyen à définir. En ce qui concerne le Jura Bernois, certains téléseaux seront alimentés par Vidéo 2000 à Neuchâtel, société qui redistribue notre signal à l'ensemble des autres téléseaux de la région.

Encore aucun plan précis n'est établi pour le déploiement de la diffusion, mais vu les contraintes techniques et budgétaires relativement simples (nombre de fibres à disposition, matériel déjà utilisé jusqu'à présent, etc...), la mise à disposition du signal devrait être accomplie quelques mois seulement après l'octroi de la nouvelle concession, sans aucun problème majeur.

7. Services additionnels

L'ensemble des programmes de Canal Alpha est disponible en podcast, par le biais du site internet www.canalalpha.ch.

Il est prévu de fournir le contenu de l'information audiovisuelle produite par Canal Alpha à une plateforme d'information développée en relation avec la SNP, comme le mentionne le point 2.3a du présent dossier.

Aucun autre service additionnel n'est prévu pour l'instant.

8. Autres remarques et explications

Néant.